L’expatriation «des cerveaux français» serait une chance si elle est compensée par des diplômés étrangers

17/08/2016 à 14h14

Selon Cecilia Garcia-Peñalosa, de nationalité espagnole, directrice de recherche CNRS à l’Ecole d’économie d’Aix-Marseille (AMSE), la France ne doit pas craindre une fuite de ses cerveaux puisque, selon elle, «*l’émigration des talents favorise la croissance*». Mais cette expatriation n’est bénéfique qu’à condition de compenser les départs par des arrivées de jeunes étrangers qualifiés.

Faut-il s’inquiéter de l’émigration des jeunes diplômés français, de plus en plus nombreux à choisir de travailler à l’étranger ? Pour Cecilia Garcia-Peñalosa, directrice de recherche CNRS à l’Ecole d’économie d’Aix-Marseille (AMSE), l’expatriation des jeunes talents peut fragiliser le modèle français, mais elle représente aussi une chance, à condition d’adopter les mesures indispensables pour attirer de jeunes diplômés étrangers. Co-auteure de l’étude du Conseil d’analyse économique (CAE) intitulée « Préparer la France à la mobilité internationale croissante des talents », l’économiste participera, le samedi 17 septembre, à la table ronde « La France pourra-t-elle éviter la fuite de ses cerveaux ? » du Monde Festival.

Au sujet de l’expatriation des jeunes actifs, une commission d’enquête parlementaire évoquait en 2014 le risque d’un « exil des forces vives ». Quelle est aujourd’hui la situation en France ?

La France connaît déjà une forte augmentation des départs de jeunes actifs depuis trente ans, avec un taux qui a doublé, passant de 1 % à 2 % de la population. Mais ce chiffre reste très bas par rapport à ce qu'on voit chez nos voisins européens : en Allemagne, il est de 4 % environ et, au Royaume-Uni, c'est 7 % de la population âgée de plus de 25 ans qui choisit de s'installer dans un autre pays depuis les années 1990. […]

Le Monde